

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 7 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Daniel LACRAMPE
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES

REÇU

Le 21 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

**NOUVELLE DENOMINATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON
ET DES VALLEES DU HAUT BEARN**

M. LACRAMPE expose :

L'arrêté de Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques, en date du 22 juillet 2016, a dénommé la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de Communes de la vallée d'Aspe, de la vallée de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais, Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn (CCPOVHB).

Issue de l'élection du 7 janvier 2017, la gouvernance a décidé de consulter élus communautaires et conseils municipaux, ainsi que l'ensemble des agents, afin de donner à notre nouvelle intercommunalité un nom plus percutant et donc plus facile à communiquer.

Quatre propositions ont été présentées :

- Communauté de Communes du haut-Béarn (CCHB)
- Communauté de Communes Piémont Oloronais et Vallées (CCPOV)
- Communauté de Communes d'Oloron Haut-Béarn (CCOHB)
- Communauté de Communes Sud-Béarn (CCSB)

Une forte participation a été enregistrée, et le vote a donné les résultats suivants :

- CCPOHB : 17
- CCHB : 138
- CCSB : 18
- CCPOV : 16
- Autre : 26

Le nom ainsi retenu est donc : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN (CCHB).

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 63 voix pour, 4 contre (M. LABARTHE, M. CHOURROUT-POURTALET, M. BELLEGARDE, Mme POTIN), 4 abstentions (Mme HIRSCHINGER, M. TERUEL, M. LAGRAVE, M. BAREILLE)

M. LABARTHE indique alors qu'il refusera de voter l'ensemble des rapports présentés tout au long de la soirée (un refus de vote qui au regard de l'article L.2121-20 du code du CGCT vaut abstention).

- **ADOPTE** la dénomination suivante pour notre EPCI : **Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB).**
- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches administratives nécessaires pour rendre effective cette nouvelle dénomination
- **DEMANDE** en conséquence à Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques, la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU
Le 21 AVR. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE